



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question au Gouvernement n° 2942

Texte de la question

EFFECTIFS DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE

M. le président. La parole est à Mme Marylise Lebranchu, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marylise Lebranchu. Avant de poser ma question, je veux dire, sans arrogance et avec modestie, que je ne suis pas certaine que les réponses des ministres qui sont en responsabilité contribuent forcément à la construction d'une République irréprochable et à la diffusion d'une bonne image de la France.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)

M. Jean-Claude Lenoir. Et les questions alors !

Mme Marylise Lebranchu. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, nous n'arrêtons pas de vous dire qu'il est incohérent de constater l'augmentation du nombre des actes de violence et, dans le même temps, de réduire les effectifs de police et de gendarmerie.

À la pression quotidienne que subissent sur le terrain les policiers et les gendarmes - autrement dit, la politique du chiffre - s'ajoute, aujourd'hui, un mélange d'émotion et d'indignation chez les gendarmes. Au cours des discussions budgétaires, nous n'avons pas cessé de demander l'équilibre de l'évolution des effectifs entre gendarmerie et police.

Monsieur le ministre, après la mobilisation syndicale que chacun connaît, vous avez été obligé de renoncer à dissoudre deux compagnies de CRS, même si elles ont enregistré une perte d'effectifs. Or, au même moment, vous faites annoncer la suppression d'escadrons à Arras ou encore à Rennes où sont accueillis des gendarmes de retour d'Afghanistan. Huit escadrons ont déjà été supprimés en 2010 ; sept le seront en 2011. Si chaque gendarme ou chaque policier est prêt à discuter sereinement de l'affectation des moyens, aucun ne peut accepter les coupes claires d'une RGPP difficile à comprendre parce qu'elle est non seulement violente mais aussi inégalitaire.

Monsieur le ministre, reviendrez-vous aussi sur les décisions relatives aux gendarmes, et nous direz-vous enfin qu'il n'y a pas de RGPP qui vaille lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité de nos concitoyens ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur divers bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Madame Lebranchu, votre question me permet de rétablir trois vérités.

Premièrement, comme l'observatoire indépendant de la délinquance l'a indiqué, dans notre pays, la délinquance globale a diminué cette année. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Vous évoquez les violences aux personnes, et vous avez raison. Elles ont augmenté de 2,5 %. C'est 2,5 % de trop, mais c'est cinq fois moins que la progression enregistrée lorsque vous étiez au pouvoir. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)* Vous devriez avoir l'honnêteté de le reconnaître.

Deuxièmement : ces progrès incontestables sont dus à l'engagement fort des policiers et des gendarmes qui paient un lourd tribut puisque, au cours de l'année 2010, dix-neuf d'entre eux ont été tués et 12 000 blessés.

M. Henri Emmanuelli. C'est pour cela que vous supprimez des postes !

M. Brice Hortefeux, *ministre.* Troisièmement : la délinquance bouge, et nous devons nous adapter. Vous

évoquez les effectifs, mais il y a aujourd'hui plus de policiers et de gendarmes que lorsque vous étiez au pouvoir. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Henri Emmanuelli. Menteur !

M. Brice Hortefeux, *ministre*. Vous évoquez la situation sociale, mais le passage en catégorie B concernant 94 000 policiers a été approuvé par la totalité des organisations syndicales. La décision prise hier d'affecter deux cent soixante policiers supplémentaires sur le terrain par redéploiement des CRS a été, elle aussi, approuvée par la totalité des organisations syndicales. La décision de faire bénéficier les gendarmes des avancées permises par le passage en catégorie B témoignent concrètement de la préoccupation sociale et de la reconnaissance du Gouvernement.

Madame Lebranchu, vous dites souvent que vous êtes dans l'opposition depuis huit ans ("*Neuf !*" *sur les bancs du groupe SRC.*) ; après huit ans, vous en êtes toujours à zéro proposition. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2942

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 février 2011